

Conférence de presse du 7 septembre 2021

IN VES TIR

2021-2028 NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Investir dans les grands travaux

Faire sauter le bouchon de Bonpas.....	p.4
Le contournement de Coustellet.....	p.5
La déviation de la RN7 à Orange, enfin !.....	p.6
Le Département prêt à accompagner la poursuite de la LEO.....	p.7
Un plan ambitieux de rénovation des collèges.....	p.8
Les nouvelles Archives départementales à Agroparc en 2025.....	p.9
Une nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en 2024.....	p.10
Un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement.....	p.11
Un service dédié à la recherche de financements extérieurs.....	p.11

Investir dans un territoire Très Haut Débit (THD)

100% de la zone publique du Vaucluse raccordée au réseau fibre optique d'ici quelques mois	p.12
Le THD, un formidable «booster» d'attractivité.....	p.12
L'exode urbain post-COVID et le boom du télétravail, des opportunités historiques pour le Vaucluse.....	p.14
Les collèges à l'heure du numérique.....	p.15
Un réseau wifi départemental sur 172 sites touristiques.....	p.16

Investir au côté des communes et des intercommunalités

Investir <i>via</i> des Contrats de Développement Territorial	p.17
Vaucluse Ingénierie au service des collectivités locales qui veulent investir.....	p.18
Investir dans la sécurité des Vauclusiens <i>via</i> les communes et les intercommunalités.....	p.19
Investir dans la couverture médicale du Vaucluse.....	p.20
Une stratégie départementale de l'irrigation à l'horizon 2028.....	p.21
Faire émerger un grand festival de musiques actuelles dans le Sud Vaucluse.....	p.21



En devenant Présidente du Conseil départemental, le 1^{er} juillet dernier, je me suis engagée à construire un avenir meilleur pour tous les Vauclusiens. Nous n’y parviendrons qu’en investissant dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Investir, c’est d’abord mener une politique de grands travaux. Dans les prochaines années, plusieurs chantiers transformeront notre territoire. Routiers d’abord avec le réaménagement du carrefour de Bonpas, la déviation d’Orange ou le contournement de Coustellet. Les bâtiments ne seront pas en reste, avec notamment la construction du Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien, qui abritera les Archives départementales, ou encore une nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Investir, c’est également travailler à l’attractivité du Vaucluse. Parce qu’un territoire qui attire des investisseurs et de nouveaux habitants, c’est un territoire qui crée de l’activité et de l’emploi. Pour cela, nous pourrons nous appuyer sur nos atouts et notamment notre couverture Très Haut Débit. En voie d’achèvement, notre réseau THD nous permettra de développer des télé-services et de séduire de nouveaux habitants grâce au développement du télétravail.

Enfin, investir, c’est aussi aider les communes et les EPCI à concrétiser leurs projets. Nous le faisons déjà, au moyen de la contractualisation, mais nous amplifierons cet « effet levier » via de nouveaux dispositifs tels que les Contrats de Développement Territorial ou la future plateforme Vaucluse Ingénierie.

Investir, donc. Investir davantage, investir mieux, investir dès aujourd’hui et sur la longueur. Voici notre feuille de route, et pour y parvenir, j’ai demandé aux services du Département de préparer pour 2022 un budget de combat.

Ce combat, c’est le nôtre et c’est un combat collectif. Nous y associerons tous ceux qui veulent y prendre part car il n’a qu’un objectif : faire en sorte que demain, on vive mieux en Vaucluse.

Dominique SANTONI

Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Investir dans des grands

Faire sauter le bouchon de Bonpas

Le carrefour de Bonpas constitue un nœud routier à l'intersection de l'autoroute A7, de la RN7 en provenance d'Avignon, de la RD 900 en provenance de Cavaillon et d'Apt et de la RD7N venant des Bouches-du-Rhône. 30 000 véhicules y transitent chaque jour dans chaque sens, engendrant d'importantes perturbations aux heures de pointe, fortement pénalisantes notamment pour les automobilistes qui se rendent dans l'agglomération d'Avignon. Des études financées par le Conseil départemental de Vaucluse ont associé à la réflexion l'État, la Région Sud, le Département des Bouches-du-Rhône, le Grand Avignon et la Ville d'Avignon.

L'objectif du projet est de réduire les temps de parcours des usagers en entrée et sortie de l'Est avignonnais, d'améliorer l'accès à l'autoroute A7 par Avignon Sud, de libérer les bords de Durance de la circulation de transit, de faciliter l'accès à un pôle d'échange intermodal bus/covoiturage et de permettre de sécuriser les liaisons cyclables le long de la Durance et vers les Bouches-du-Rhône. Tous les axes concernés seront réaménagés.

Le projet prévoit l'aménagement d'une liaison directe entre la RN7 (Avignon) et la RD 900 (route d'Apt), associée à la création de nouvelles bretelles et de deux giratoires pour accéder à l'autoroute A7 (Avignon Sud), ainsi qu'au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône). Le giratoire et le carrefour à feux actuels, qui concentrent les embouteillages déplorés aujourd'hui, seront supprimés.

Les accès à l'A7 et au pont de Bonpas (direction Bouches-du-Rhône), notamment s'en trouveront mécaniquement fluidifiés.

Concertation : automne-hiver 2021

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique : premier semestre 2023

Démarrage du chantier envisagé en 2024, pour une durée de trois ans minimum

Budget acté : 25 M€, avec une participation départementale de 9,5 M€ et une contribution de l'Etat et de la Région à hauteur de 15,5 M€

Esquisse d'aménagement



travaux

Le contournement de Coustellet

Coustellet, qui a connu un fort développement économique ces dernières années, se situe à l'intersection de deux voies de communication à fort trafic : la RD 2 (qui rejoint Cavaillon *via* Robion) et la RD 900 (entre Avignon et Apt). Cette route départementale est un axe majeur qui dessert l'Est du Vaucluse, notamment la vallée du Calavon. Le trafic routier très élevé (environ 15 000 véhicules par jour dont 10 % de poids lourds) entraîne une congestion routière au centre de l'agglomération, à l'intersection avec la RD 2.

Sur la RD 900, le secteur de Coustellet est le dernier lieu qui n'ait pas fait l'objet d'une déviation. Celle-ci, relativement courte, améliorera la sécurité et le confort des riverains et des usagers de la route, soulagera le centre du trafic de transit, participera au réaménagement urbain et au développement économique de Coustellet. Le projet a été développé avec pour objectif de protéger au maximum les espaces naturels situés à proximité de Coustellet, avec un impact réduit.

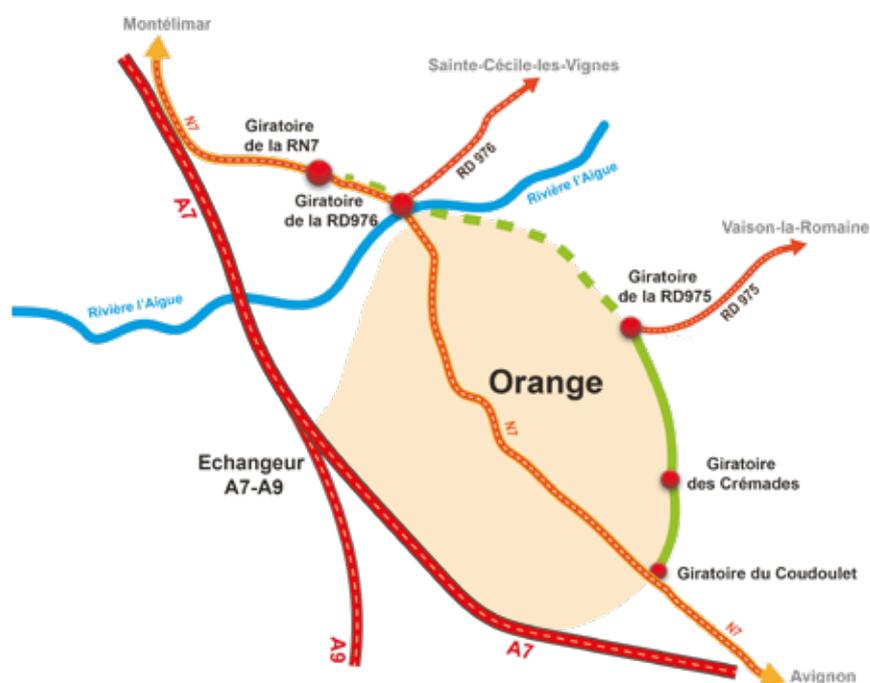
Les études techniques, financières et environnementales se sont poursuivies, après la concertation publique de 2013, et ont fait l'objet d'une saisine du Préfet afin d'organiser l'enquête publique préalable à l'autorisation du projet.

Dans ce cadre, la Présidente du Conseil départemental rencontrera prochainement tous les élus concernés. Coustellet se situe à l'intersection de quatre communes : Cabrières-d'Avignon, Maubec, Oppède et Robion.



La déviation de la RN7 à Orange, enfin !

Les études et procédures réglementaires ont débuté pour un démarrage des premiers travaux préparatoires au cours du second semestre 2022 et pour une durée de quatre ans.

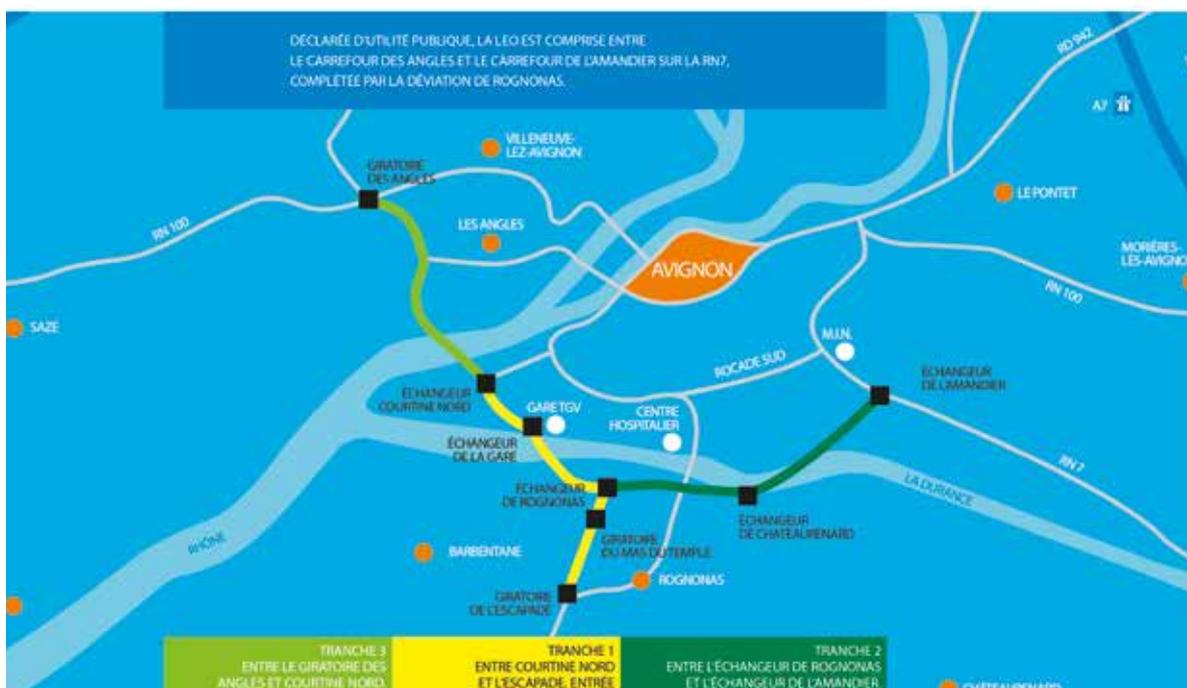


Le projet de déviation de la RN 7 à l'Est d'Orange a pour objectif d'**améliorer à la fois le transit de la Nationale et la desserte de la ville, tout en délestant le centre-ville traversé par près de 15 000 véhicules/jour**, dont 10% de poids-lourds. Pour concrétiser ce projet déclaré d'utilité publique, le Conseil départemental de Vaucluse s'est positionné pour réaliser, en lieu et place de l'Etat, la partie Sud de cette déviation, soit les deux sections suivantes :

- Section 1 (1,2 km) entre le giratoire du Coudoulet sur la RN7 et l'avenue des Crémades
- Section 2 (1,9 km) entre l'avenue des Crémades et la RD 975 (route de Camaret)

Cet aménagement s'inscrit dans la réalisation d'un itinéraire de liaison structurant entre la vallée du Rhône et le bassin vauclousien. Il permettra d'améliorer fortement l'accessibilité des quatre cantons du Nord Vaucluse (Orange, Bollène, Valréas, Vaison-la-Romaine) depuis Avignon ou l'A7. **L'opération bénéficie, à ce jour, d'un financement d'environ 50 M€ dont 5 M€ au titre d'anciens financements et 45 M€ issus des engagements liés au contrat de Plan Etat/Région 2015-2020 et pour lequel le Conseil départemental participe à hauteur de 42%.** Le partenariat financier sur cette opération associe l'Etat, la Région Sud, la Communauté de Communes Pays Réuni d'Orange, la ville d'Orange et le Département.

Le Département prêt à accompagner la poursuite de la LEO



La position du Conseil départemental de Vaucluse n'a jamais varié s'agissant de la réalisation de la tranche 2 de la LEO (Liaison Est-Ouest, vaste projet de contournement de l'agglomération d'Avignon). Il est nécessaire de réaliser cette deuxième section comprise entre Rognonas et le carrefour de l'Amandier, à Avignon, d'une longueur de 5,8 kilomètres en deux fois deux voies. Ce projet est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, auquel revient la responsabilité, en lien avec l'ensemble des collectivités concernées, de faire aboutir ce projet vieux de plusieurs décennies.

Le Département de Vaucluse a confirmé son engagement sur le plan financier à hauteur de 14,72% du montant des travaux.

Investir dans des grands travaux



Un plan ambitieux de rénovation des collèges

En cette rentrée 2021, deux importantes réhabilitations d'établissements sont actuellement livrées, à Valréas et au Thor, et une rénovation est en cours à Sorgues. Rien que pour cette année 2021, **15,6 millions d'euros ont été consacrés par le Département à l'entretien et à la réhabilitation des collèges publics.**

Cet engagement va se poursuivre dans les années à venir, voire s'amplifier avec d'ores et déjà **plusieurs futures rénovations déjà programmées** afin de permettre aux enfants et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Démarrage du chantier à Bédarrides, au collège Saint-Exupéry. 6,6 millions d'euros (dont 1,5 million d'euros financés par le Plan de Relance de l'Etat), seront investis pour améliorer le confort thermique et l'étanchéité, créer un pôle sciences et technologies, rénover l'entrée principale et l'accueil, réaménager les sanitaires et le préau. Fin des travaux prévue à la rentrée 2023/2024. **A partir de mi-2022 à Vedène, au collège Lou Vignarès, une rénovation globale** permettra à l'établissement de devenir plus confortable et économe en énergie. Plusieurs nouveaux espaces seront créés comme un foyer des élèves, une salle informatique ou une salle polyvalente. Le coût de cette réhabilitation s'élèvera à 12,2 millions d'euros dont 535 000 € seront apportés par l'Etat. **Et enfin, à Apt, au collège Charles de Gaulle, de lourds travaux seront entamés à partir de Pâques 2022.** Il s'agira de restructurer les bâtiments, de revoir l'espace de restauration, de réhabiliter les espaces extérieurs et les cheminements mais aussi d'améliorer les qualités énergétiques et thermiques de l'établissement. Le Département investira 10,8 millions d'euros pour ce chantier prévu sur trois années.

Plusieurs autres chantiers du même type seront conduits durant le mandat.

Les nouvelles Archives départementales à Agroparc en 2025

Dans moins de quatre ans, les Archives départementales quitteront leurs locaux historiques du Palais des papes, qui sont désormais trop exigus et ne répondent plus aux normes de conservation actuelles.

Pour abriter ce nouveau « Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien », **le Département va construire un vaste bâtiment de 10 600 m²** à l'architecture élégante et moderne. **Situé sur la zone d'Agroparc à Avignon** (rue Marcel Demonque), celui-ci sera réalisé par l'**Agence Gautier + Conquet et associés** et accueillera les 40 kilomètres linéaires de documents conservés aux Archives départementales mais aussi une partie des archives du Grand Avignon.

Le futur Pôle de recherche et de conservation hébergera également le Service d'archéologie du Département et ses réserves, actuellement réparties sur trois sites, ainsi que le Centre de Conservation archéologique de l'Etat. Il abritera enfin les réserves de certains musées départementaux. **Cette démarche de mutualisation, défendue par le Conseil départemental, permet d'éviter à la fois la construction de plusieurs bâtiments et l'éparpillement de fonds patrimoniaux.**

La structure faite de matières nobles (béton, bois, terre cuite) ainsi que le traitement paysager de grande qualité seront en harmonie avec l'environnement proche de l'édifice. Le Conseil départemental, maître d'ouvrage unique de l'opération, financera cet investissement (études et travaux) à hauteur de **33 millions d'euros, avec une participation de l'État à hauteur de 2,16 millions d'euros, pour la partie Centre de Conservation et d'Études, et du Grand Avignon de 896 000 euros pour ses archives.**

Calendrier prévisionnel :

Jusqu'à fin 2022 : réalisation des études

Le chantier proprement dit sera lancé en 2023 pour environ deux ans de travaux



Une nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en 2024

Le Département construira d'ici 2024 un nouveau bâtiment, à Avignon, où seront installés **la nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les services de la Direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette opération s'accompagne d'une réhabilitation lourde du site Limbert**, abritant les services du Pôle Solidarités du Département de Vaucluse, ainsi que de l'Espace Départemental des Solidarités d'Avignon Est. **Les aménagements, d'un montant global de 35 M€**, répondront au manque de place et au vieillissement des locaux actuels en améliorant sensiblement leur performance énergétique notamment. Cette grande restructuration augmentera les surfaces des locaux, permettra de mieux accueillir le public tout en conservant un ensemble de services du Pôle Solidarités en plein cœur d'Avignon.

La nouvelle Maison Départementale des Personnes Handicapées sera construite en lieu et place d'un grand hangar désaffecté (hangar Souvet) situé le long de la voie ferrée et appartenant au Département. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), dont les locaux actuels (boulevard Saint-Michel, à Avignon) sont peu fonctionnels, se rapprochera ainsi du site Limbert. Le nouveau bâtiment, d'une surface de 38 000 mètres carrés, abritera non seulement une MDPH plus vaste et plus moderne mais également la Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées. **Le démarrage des travaux aura lieu au dernier trimestre 2022 pour une réception à la mi-2024.**



Le site Limbert, qui abrite les services du pôle Solidarités du Conseil départemental.



Le hangar Souvet aujourd'hui.

De nouveaux outils pour investir



Un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le Conseil départemental de Vaucluse va préparer un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement. Un PPI est un outil précieux de pilotage budgétaire et financier. Il permet notamment, par son actualisation annuelle, de tenir compte de l'évolution des résultats comptables, de la vie des projets et de la conjoncture. Un PPI a également l'avantage de tester la faisabilité des projets et de définir des priorités en échelonnant les dépenses et les recettes d'investissement sur plusieurs exercices budgétaires. **Il est ainsi plus simple de planifier des projets de long terme et de programmer les investissements nécessaires, tout en déterminant le niveau d'endettement supportable par la collectivité.** Un PPI est un outil de pilotage évolutif essentiel en début de mandat et permet à la collectivité d'investir de manière significative sans mettre en péril ses finances.

EN 2022, UN BUDGET DE COMBAT

Le vote du budget primitif 2022 n'interviendra qu'au cours du premier trimestre de l'année prochaine, afin de permettre aux services du Conseil départemental de préparer dans de bonnes conditions ce Plan Pluriannuel d'Investissement. Il s'agira d'un budget de combat, donnant la priorité absolue à l'investissement, au service du développement du territoire.

Un service dédié à la recherche de financements extérieurs

Solliciter des financements fléchés auprès de l'Union européenne, de l'Etat ou de la Région permet à une collectivité de mener à bien davantage de projets ou des projets plus ambitieux. Au sein de la Direction des finances du Département de Vaucluse, un agent est d'ores et déjà chargé d'assister l'ensemble des services qui veulent candidater à des financements auprès du FSE (Fonds Social Européen). Le FSE participe actuellement, par exemple, à l'achat d'ordinateurs portables pour les collégiens scolarisés en REP et REP+ à hauteur de 1,2 M€. Le Département, qui bénéficie aussi de financements du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) entend **candidater systématiquement sur tous les dispositifs européens, nationaux et régionaux** auxquels il est éligible, comme les aides à la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Investir dans un territoire

100% de la zone publique du Vaucluse raccordée au réseau fibre optique d'ici quelques mois

En 2017, le Président Maurice Chabert avait décidé de raccourcir de 14 ans le calendrier initial de déploiement d'un réseau Très Haut Débit en zone d'intervention publique (105 communes, représentant les deux tiers du territoire), calendrier fixé par la majorité de gauche au début des années 2010. **Au lieu de 2036, la fin de ce déploiement avait été programmée courant 2022.** Promesse tenue ! Le réseau fibre optique est en cours d'achèvement, avec d'ores et déjà 94% de couverture, soit 103 zones d'activité, 260 sites prioritaires et près de 116 000 foyers en zone publique déjà raccordables au réseau d'initiative publique 31 000 foyers sont déjà raccordés au réseau public, après avoir répondu à une offre commerciale d'un opérateur ou d'un autre. **A l'échelle de la Région Sud, le Vaucluse est d'ailleurs le territoire le plus avancé s'agissant de la zone publique.**

Si les phases de déploiement sur le terrain ont dû être mises entre parenthèse au plus fort de la crise sanitaire pendant quelques semaines, les déploiements massifs du THD en zone d'initiative publique sont maintenant terminés. Le délégataire du Département (la société Vaucluse Numérique) s'attache à finaliser les dernières prises qui relèvent de traitements particuliers à solutionner au cas par cas (signatures de conventions avec les propriétaires, blocages en domaine privé, etc.).

Au total, 171 M€ auront été investis dans ce déploiement par le Conseil départemental, l'Etat, la Région, l'Union européenne, onze intercommunalités vauclusiennes et Vaucluse Numérique, délégataire de service public.

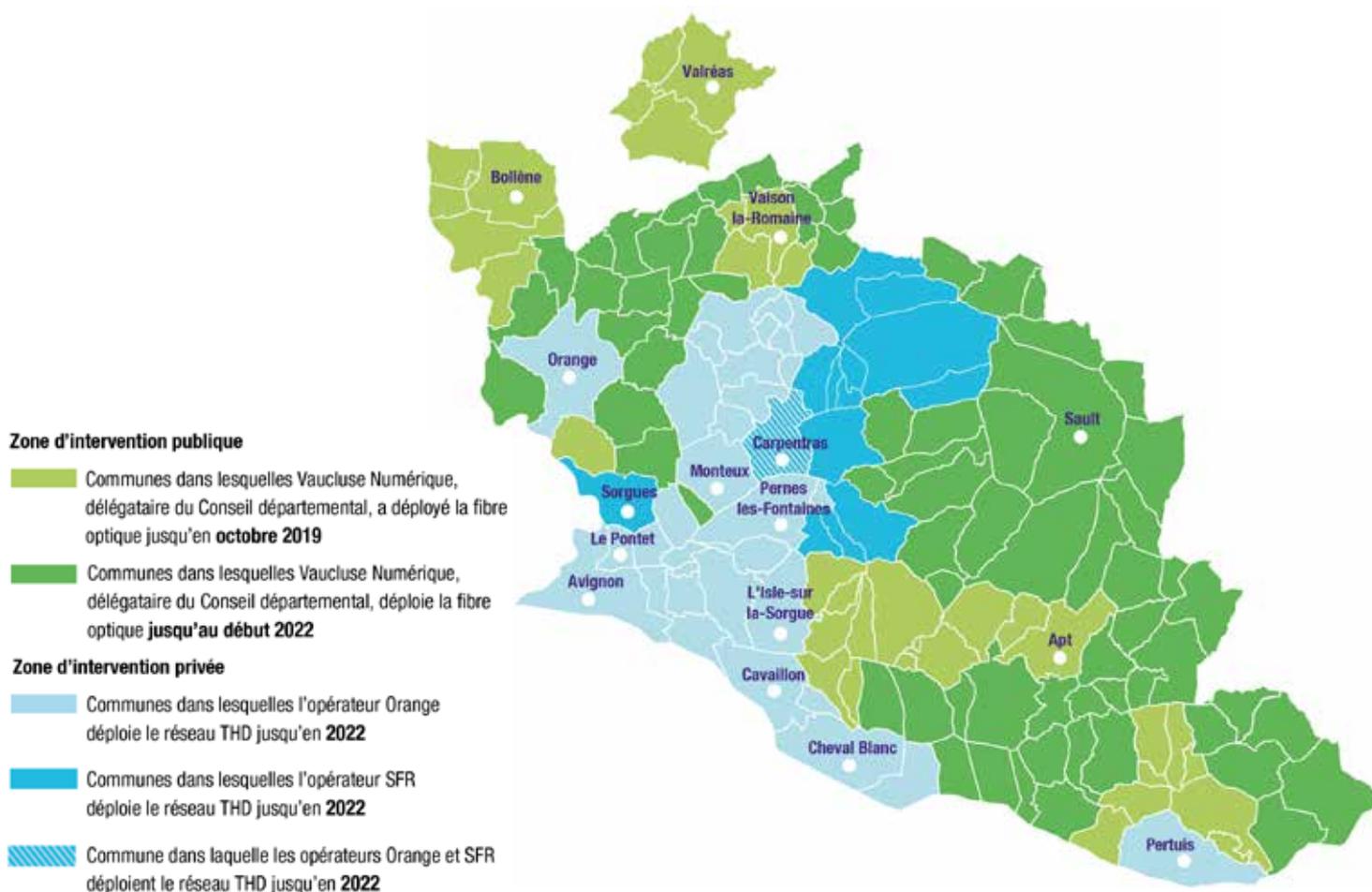
Et en zone privée...

Les opérateurs (Orange et SFR) qui s'étaient positionnés très tôt sur la zone d'intervention privée (46 communes, parmi les plus peuplées) poursuivent leurs efforts pour rattraper les retards et l'impact de la crise sanitaire, par rapport à leurs objectifs de déploiement visant 92% de logements raccordables à horizon fin 2020. Pour le territoire vauclusien, à la fin du premier semestre 2021, Orange présentait un taux d'avancement de 63% de logements raccordables sur les 213 760 foyers recensés sur son périmètre et SFR présentait un taux d'avancement de 77% de logements raccordables sur les 30 507 foyers recensés sur son périmètre. Les usagers habitant en zone d'intervention privée peuvent se renseigner sur leur éligibilité à la fibre optique, en se rapprochant de l'opérateur d'infrastructure (Orange ou SFR) qui a la charge du déploiement sur leur commune de résidence.

Très Haut Débit

Le THD, un formidable « booster » d'attractivité

Le Très Haut Débit facilite les visioconférences, les échanges de données lourdes, les sauvegardes centralisées, le travail collaboratif à distance... **En permettant l'accès à de nouveaux services, le THD renforce la compétitivité des entreprises et se traduit par des gains de productivité. Il représente donc un avantage compétitif qui pèse lourd dans le développement d'activités économiques sur un territoire.** Le « désenclavement numérique » favorise notamment l'implantation/création dans les territoires concernés de certains types d'entreprises (activités dites de « back-office », activités consommatrices d'espace, entreprises « sans attache »). De plus, en offrant une solution au manque de débouchés au niveau local (grâce au e-commerce), le Très Haut Débit peut favoriser l'éclosion d'entreprises au niveau local.



Investir dans un territoire Très Haut Débit

L'exode urbain post-COVID et le boom du télétravail, des opportunités historiques pour le Vaucluse

La crise sanitaire du COVID-19 a accéléré de manière spectaculaire le développement du télétravail en France, contredisant du même coup l'idée reçue selon laquelle le développement économique passe forcément par les grandes métropoles. Les éprouvantes périodes de confinement, vécues dans des logements exigus par des millions de Français, ont également fait évoluer très rapidement les mentalités. Selon un sondage réalisé il y a quelques semaines par la plateforme « Paris je te quitte », 54 % des Franciliens se disent prêts à quitter la capitale dès que possible et un nouvel « exode urbain » a déjà commencé, au profit des villes moyennes et des secteurs ruraux.

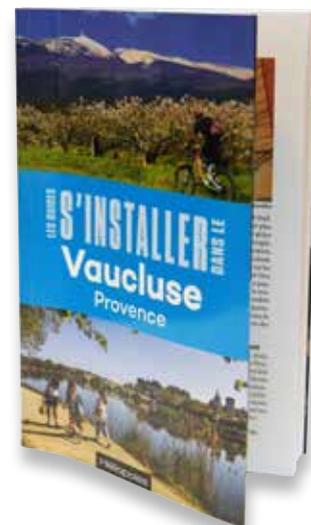
De ce point, le Vaucluse peut tirer son épingle du jeu, de par sa position géographique et le caractère équilibré de son territoire. Son excellente couverture Très Haut Débit facilite bien sûr le télétravail et constitue un atout majeur. Mais la décision de s'installer, d'investir ou d'implanter une entreprise sur un territoire donné est soumise à d'autres critères : les infrastructures de transport (autoroutes, proximité d'une gare TGV...), le climat et la qualité de vie (d'autant que l'équilibre vie professionnelle/vie privée prend de plus en plus d'importance), le foncier disponible à des prix abordables... **Le Vaucluse coche incontestablement toutes les cases.** Et a plus d'une carte à jouer pour attirer les entrepreneurs ou les salariés qui souhaitent aujourd'hui quitter les grandes métropoles pour une vie plus agréable, plus proche de la nature. Le Département va mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire à commencer par l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité, dans les prochains mois, pour définir rapidement une stratégie de promotion de notre territoire à l'échelle nationale.

Le guide « S'installer dans le Vaucluse »

Un nouvel outil pour attirer les familles, les talents et les investisseurs

Dans le cadre de ses missions en matière d'attractivité du territoire, l'agence départementale Vaucluse Provence Attractivité (VPA) a collaboré avec les éditions HélioPodés pour éditer le premier guide papier destiné à accompagner les personnes désirant vivre en Vaucluse. « S'installer dans le Vaucluse », de la collection « les Guides s'installer à », est aujourd'hui disponible en librairie et sur toutes les plateformes de vente en ligne pour moins de 20 euros.

Cet ouvrage très complet, publié dans le format habituel des petits guides touristiques et diffusé nationalement auprès du grand public, constitue un nouveau support de valorisation des richesses et des atouts de notre département. Les lecteurs pourront y retrouver toutes les informations pratiques et essentielles sur le Vaucluse : logement, loisirs, gastronomie, enseignement, institutions et économie, etc... Un excellent outil pour tous ceux qui rêvent de passer le cap des séjours d'été pour emménager durablement sur notre territoire. Le « guide « S'installer dans le Vaucluse » vient enrichir la palette de médias et de supports déjà diffusés au-delà de notre territoire pour capter l'attention et séduire les futurs Vauclusiens.



Les collèges à l'heure du numérique

C'est la grande nouveauté de cette rentrée 2021 : dès ce mois de septembre, **14 000 ordinateurs portables sont mis à disposition de tous les élèves de sixième, dans le public comme dans le privé, mais également de tous les collégiens scolarisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP)**. L'an prochain, ce sera au tour des nouveaux élèves de sixième du public et du privé de recevoir ce précieux outil numérique, et ainsi de suite lors des rentrées suivantes. En 2024, tous les niveaux seront équipés, soit au total **24 000 élèves du public et 6 000 élèves du privé dans les 54 établissements vaclusiens**. Sans oublier tous les enseignants qui sont, pour leur part, équipés dès à présent du même ordinateur hybride, pouvant s'utiliser de manière traditionnelle, avec un clavier, ou en mode tactile. Une façon de lutter concrètement contre la fracture numérique entre ceux qui disposent d'un équipement à la maison et les autres.



14 000 ordinateurs portables seront distribués aux collégiens dès cette rentrée.



Le wifi bientôt dans tous les collèges publics

Pour faciliter la scolarité des élèves, **le Département équipera progressivement tous les collèges publics d'une connexion internet Wi-fi optimale** grâce à la mise en place de bornes wifi. Les élèves équipés de leur ordinateur pourront se connecter au **nouvel Espace Numérique de Travail, baptisé @ucollège84**, mis en place lors de cette rentrée. Cette interface offre un accès direct à l'ensemble des services utiles aux élèves et aux parents : agenda, emploi du temps, cahier de texte, absences, cours, contrôles, bulletins, ressources pédagogiques, orientation scolaire... Il permet aussi de contacter un professeur ou l'administration, comme le service de la vie scolaire, de signaler une difficulté ou de prendre connaissance des menus de la cantine.



La mise à disposition d'un PC hybride auprès des collégiens scolarisés en REP et REP+ est soutenue financièrement par le Fonds Social Européen.

Investir dans un territoire Très Haut Débit

Un réseau wifi départemental sur 172 sites touristiques

Le Département développe actuellement un réseau wifi touristique. Il s'agit de déployer, sur 172 sites vaucusiens, des bornes wifi indoor et outdoor (musées, places de villages, sites naturels, véloroutes, etc...) permettant d'apporter aux visiteurs une connexion à Internet et un accès à une application dénommée « Explore Vaucluse ».

L'intérêt principal est d'assurer un accès à Internet nomade et gratuit à l'ensemble des habitants et des touristes. C'est devenu aujourd'hui un besoin de base, un des premiers critères de satisfaction des visiteurs.

En second lieu, cela permettra de **développer de nouveaux services** en utilisant le portail captif wifi et l'application « Explore Vaucluse ».

Les différents sites touristiques concernés auront **leur attractivité et leur notoriété renforcées**. En analysant les données réseau collectées, le Département bénéficiera d'outils d'aide à la décision.

Le projet, estimé à 1,4 M€, bénéficiera de plus d'1 M€ d'aides européennes via le fonds FEDER. **Sa mise en route avec trois premières bornes pilotes (la véloroute du Calavon à hauteur de Robion, le Musée départemental Pétrarque à Fontaine-de-Vaucluse et l'Office du tourisme de Sault) s'effectuera à l'automne 2021**. Ce projet est mis en œuvre en collaboration étroite avec Vaucluse Provence Attractivité.



Investir

aux côtés des communes et des intercommunalités

Au-delà des investissements qu'il réalise directement, le Conseil départemental accompagne les communes et les EPCI dans leurs propres projets, en particulier à travers sa politique de contractualisation, qui offre une visibilité sur plusieurs années et constitue un « effet levier » essentiel. Dans les prochaines années, ce soutien sera encore renforcé, afin d'impulser des politiques qui amélioreront le quotidien des Vauclusiens.



Investir *via* des Contrats de Développement Territorial

En tant que **chef de file de la cohésion territoriale**, le Conseil départemental de Vaucluse a investi sur tous les cantons durant les six années précédentes. Les travaux réalisés l'ont été soit de manière directe (aménagement routiers, réhabilitation de collèges, travaux sur des bâtiments, etc.) soit au travers de la contractualisation avec les communes et les intercommunalités (EPCI).

Cependant, pour optimiser encore ses investissements et mieux aménager le territoire, le Conseil départemental de Vaucluse travaille à la mise en place de Contrats de développement territorial. Ces contrats, élaborés en lien avec les élus des cantons concernés, permettront de programmer des investissements, dans le cadre d'un PPI à construire.

Différents du dispositif de contractualisation, les Contrats de développement territoriaux pourraient en outre faire l'objet de **financements croisés avec d'autres acteurs publics** tels que le Conseil Régional, l'Etat ou même l'Europe.

Investir

Investir aux côtés des communes et des intercommunalités



Vaucluse Ingénierie au service des collectivités locales qui veulent investir

Pour étudier la faisabilité d'un projet, le préparer au mieux ou être accompagné à chaque étape lors de la phase opérationnelle, les communes et les intercommunalités auront bientôt la possibilité de se tourner vers Vaucluse Ingénierie. Pilotée par le Conseil départemental, **cette plateforme mobilisera en effet les services du Département mais aussi une vingtaine de partenaires(*), chacun expert dans son domaine.** Ce réseau permettra aux élus et à leurs équipes – qui n'en ont pas toujours les moyens en interne - de bénéficier des compétences et de l'expérience de personnes ressources.

Les projets ainsi suivis ont trait à différents domaines : aménagement et urbanisme, économie et emploi, environnement et agriculture, développement durable, habitat et logement, la mobilité et le numérique mais aussi tourisme et sport, culture et patrimoine, sécurité et gestion des risques. Cet accompagnement personnalisé peut se faire à différentes étapes : au lancement d'un projet, au stade des études préalables, pour donner des informations sur les contraintes (techniques, budgétaires et réglementaires). **Vaucluse Ingénierie intervient également pour la recherche de financements, la constitution des dossiers administratifs mais aussi le suivi des missions d'un prestataire et du projet dans sa globalité.**

* Etat, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Etablissement public foncier PACA, Préfecture de Vaucluse, CAUE, SOLIHA, office Vallis Habitat, PNR du Ventoux et du Luberon, SPL Territoire 84, SDIS84, Syndicat mixte forestier, CDG84, Vaucluse Numérique, AURAV, VPA, Citadis, SEV, CCI Vaucluse, Chambre de métiers et de l'artisanat PACA, CNFPT, AMV84 et ADIL.



Investir dans la sécurité des Vauclusiens *via* les communes et les intercommunalités

La sécurité ne fait pas directement partie des compétences du Conseil départemental mais elle demeure, à juste titre, une préoccupation majeure pour les Vauclusiens. Le Département entend donc utiliser les outils qui sont à sa disposition - à commencer par la contractualisation avec les communes et les intercommunalités - pour agir très concrètement dans ce domaine. Il est ainsi possible de flécher une partie importante de l'aide aux communes et aux intercommunalités vers :

- **La mise en place ou l'extension de systèmes de vidéoprotection.** Le coût de ces systèmes est souvent dissuasif pour les petites communes alors même que la vidéoprotection de voie publique permet de réduire le niveau de délinquance et a un effet préventif significatif.
- **L'équipement des polices municipales,** qui constitue souvent un frein dans le développement de ces forces de l'ordre devenues essentielles en matière de maintien de la tranquillité publique.



Investir dans la couverture médicale du Vaucluse

Certaines communes du département de Vaucluse, notamment en milieu rural, peinent à maintenir une offre médicale. En effet, lorsqu'un médecin quitte son cabinet, il ne trouve souvent pas de remplaçant et les maires n'ont pas toujours les moyens d'agir pour favoriser l'installation d'un nouveau médecin.

Le Conseil départemental de Vaucluse travaille donc à la mise en place de dispositifs visant à optimiser la couverture médicale du département. Plusieurs pistes sont à l'étude :

- **L'aide à l'installation de médecins libéraux.** Le Conseil départemental viendra en appui des communes, notamment via des campagnes de communication, pour promouvoir l'attractivité du Vaucluse auprès des médecins.
- **L'élaboration d'un partenariat avec l'ARS pour favoriser l'installation de jeunes médecins en Vaucluse.** En effet, la loi « hôpital, patients, santé, territoire », votée en 2009, permet aux étudiants en médecine de percevoir une allocation à partir de la deuxième année. En contrepartie, l'étudiant s'engage à choisir une spécialité sous-représentée ou bien à s'installer pendant au moins deux ans dans une zone où la continuité médicale est menacée.
- **Le financement de maisons de santé.** Le Conseil départemental participera financièrement à la création de maisons médicales. Ces maisons de santé, en permettant le regroupement de médecins voire d'équipes pluridisciplinaires, constituent une alternative pour des médecins qui hésiteraient à s'installer seul dans une commune.
- **Le recrutement de médecins libéraux dans les Espaces Départementaux des Solidarités (EDeS), structures d'accompagnement médico-sociales du Département.** Ce dispositif, qui existe déjà dans d'autres départements, est à l'étude par les services administratifs. En effet, avec ses 16 EDeS et leurs deux antennes, le Conseil départemental couvre l'intégralité du territoire, ce qui permettrait d'apporter aux Vauclusiens une offre médicale de proximité.





Une stratégie départementale de l'irrigation à l'horizon 2028

Le Vaucluse est confronté aux effets du réchauffement climatique qui va accentuer la pression sur les ressources en eau et potentiellement engendrer dans les années à venir des pénuries ainsi que des conflits d'usages liés à l'augmentation de la demande notamment pour le secteur agricole. Dans ce contexte, le Département de Vaucluse mène actuellement une réflexion sur le cadrage des aides destinées à l'irrigation à l'horizon 2028, basée sur un diagnostic territorial finalisé en 2020.

Le Département de Vaucluse participe ainsi activement au **projet de territoire des « Hauts de Provence Rhodanienne », piloté par la Préfecture de Vaucluse. Il vise à mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le Nord Vaucluse tout en répondant de manière durable à l'augmentation de la demande en eau pour l'irrigation agricole.**

Faire émerger un grand festival de musiques actuelles dans le Sud Vaucluse



Terre de festivals, le Vaucluse est riche de très grands rendez-vous internationaux, comme le Festival d'Avignon ou les Chorégies d'Orange. Si le Sud du département compte de nombreuses manifestations estivales de qualité, aucune ne leur est aujourd'hui comparable, de par son ampleur ou son rayonnement.

Le Département souhaite donc favoriser l'émergence d'un grand festival de plein-air consacré aux musiques actuelles, de nature à attirer plusieurs dizaines de milliers de spectateurs. Pour y parvenir, le Département va encourager la mutualisation des énergies et des compétences des acteurs locaux intervenant déjà sur le territoire. Il s'agit de dupliquer - sur un projet très différent et avec des structures différentes - la méthode qui a parfaitement fonctionné avec le Centre dramatique des villages du Haut-Vaucluse. A savoir l'union de deux structures, Eclats de scène et Les Nuits de l'enclave. Le soutien de l'Etat et de la Région Sud sera naturellement sollicité.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

IN VES TIR

2021-2028 NOTRE FEUILLE DE ROUTE

Votre contact presse
sur ce dossier :

Direction de la Communication
Service presse

Fabrice Beau - Tél. 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49
Valérie Brethenoux - Tél. 04 90 16 11 21 - 06 79 42 61 90

pressecdv@vaucluse.fr

